



UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU

LETTRE DE COMMANDE N° 00001 /2017/DC/UL/F/IDA
(Demande de Cotation DC n°04/2017/UL/PRMP/CERSA du 29/05/2017)

<u>ATTRIBUTAIRE :</u>	LA REPONSE
<u>NIF :</u>	1000090513
<u>MONTANT DU MARCHÉ :</u>	2 551 300 FCFA HTVA 3 010 534 FCFA TTC
<u>DELAI DE GARANTIE :</u>	Sans objet
<u>GARANTIE DE BONNE EXECUTION :</u>	Sans objet
<u>RETENU DE GARANTIE :</u>	Sans objet
<u>PAIEMENT AU COMPTE :</u>	TG160 01001 631026622001 10 Centre des Chèques Postaux et d'Epargne-CCPE
<u>IMPUTATION BUDGETAIRE :</u>	Crédit IDA 5424-TG

Le présent marché a été conclu à Lomé, entre, d'une part l'**Université de Lomé agissant pour le compte du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)**, ayant son siège au campus nord de l'Universitaire de Lomé, Téléphone: (+228) 22 40 60 58, e-mail : cersa.univ.lome@gmail.com, ci-après appelé «le Client» représenté par La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université de Lomé, **Madame Akuavi Cicavi SOSSOU**,

Et

D'autre part

L'établissement **LA REPONSE** ayant son siège à Lomé, 613 Av. François Mitterrand, BP : 3328 Tél: (+228) 22 42 52 62/99 47 74 56, E-mail : lareponse66@gmail.com (ci-après appelé «le Fournisseur»), représenté par **Monsieur BANIABA Koffi Tété Mensan** en qualité de Directeur,

ATTENDU QUE le Client souhaite que le Fournisseur livre des fournitures de bureau,

ATTENDU QUE le Fournisseur accepte de livrer lesdites fournitures,

PAR CES MOTIFS, LES PARTIES AU PRÉSENT MARCHÉ sont convenues de ce qui suit :

1. Fourniture	Le fournisseur livre les fournitures spécifiées en annexe conformément à la cotation vérifiée et corrigée par la commission d'analyse des offres. Le document « la cotation vérifiée et corrigée » fait partie intégrante du présent marché.
2. Calendrier	L'ensemble des fournitures, objet du présent marché sera livré dans un délai au plus tard de deux (02) semaines à compter de la date de notification du marché dûment approuvé.
3. Réception	<p>Les fournitures sont sous la responsabilité du fournisseur jusqu'à leur réception unique.</p> <p>La réception des fournitures sera constatée par un procès-verbal à signer par toutes les parties concernées, à savoir le Client et le fournisseur.</p> <p>La réception s'effectuera dans les locaux du CERSA sis au campus nord (3^{ème} étage du bloc administratif).</p> <p>Le Fournisseur adressera une demande de réception au Client. La réception unique devra être organisée par le Client dans un délai ne dépassant pas dix jours à compter de la date de réception de ladite demande. Le Client fixera de commun accord avec le Fournisseur la date de réception qu'il devra lui notifier.</p>
4. Délai de garantie	Sans objet

<p>5. Paiement</p>	<p>Pour les fournitures livrées conformément à la cotation, le Client paiera au fournisseur un montant de trois millions dix mille cinq cent trente-quatre (3 010 534) FCFA TTC, étant entendu que ce montant plafond comprend le coût des fournitures et les frais de transport.</p> <p>Le montant plafond du marché est fixe et non révisable.</p> <p>Les paiements se feront en FCFA suivant les modalités ci-après : 100% du montant des fournitures livrées</p> <p>Les paiements seront subordonnés à la présentation d'une facture en trois (03) exemplaires correspondant à la tranche de paiement sollicitée et du procès-verbal de réception.</p> <p>Les paiements se feront par chèque établi à l'ordre du prestataire ou par virement bancaire à son compte ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nom (intitulé) du compte : Ets la Réponse - Numéro du compte : TG160 01001 631026622001 10 - Nom de la Banque : Centre des Chèques Postaux et d'Epargne-CCPE
<p>6. Pénalités de retard</p>	<p>En cas de retard sur le délai contractuel, le fournisseur est passible de pénalités de retard, égales à un mille cinq centième (1/1500^{ème}) du montant de la commande, par jour calendaire effectif de retard. Cette pénalité court de plein droit sans mise en demeure.</p> <p>Ces pénalités seront retenues sur les sommes dues au titre du présent marché.</p> <p>A compter du 30^{ème} jour de retard, le Client se réserve le droit de résilier le présent marché sans préavis et sans indemnité à l'attributaire.</p>
<p>7. Responsabilités</p>	<p>Le prestataire mettra tout en œuvre pour exécuter le marché dans de bonnes conditions en respectant les délais et les clauses du présent marché.</p>
<p>8. Normes de Performance</p>	<p>Le prestataire s'engage à exécuter le marché conformément aux normes professionnelles et déontologiques les plus exigeantes.</p>
<p>9. Droit Applicable et Langue du Marché</p>	<p>Le présent Contrat est régi par le droit de la République togolaise, la langue de travail est le français.</p>
<p>10. Modification, Résiliation et Règlement des différends</p>	<p>Le Client peut à tout moment interrompre ou suspendre le marché s'il s'avère que le prestataire ne remplit pas de manière satisfaisante les termes de ses obligations au titre du présent marché.</p> <p>Le présent Marché peut être modifié par consentement mutuel écrit entre les deux Parties.</p> <p>Le Client peut résilier le Marché par notification écrite adressée au prestataire dans un délai minimum de trente (30) jours sans préavis et sans indemnité si :</p> <p>a) Le Fournisseur ne remédie pas à un manquement à ses obligations contractuelles dans les trente (30) jours suivant la réception de ladite notification ou dans le délai que le Client pourra avoir accepté ultérieurement par écrit ;</p>

	<p>b) Suite à un cas de force majeure, où le Fournisseur est placé dans l'incapacité d'exécuter une partie substantielle du Marché pendant une période au moins égale à trente (30) jours.</p> <p>c) Si le Fournisseur s'est livré à des actes de fraude et corruption dans le cadre de l'attribution et de l'exécution du marché.</p> <p>Les Parties feront de leur mieux pour régler à l'amiable les différends qui pourraient surgir de l'exécution du présent Marché ou de son interprétation. Tout différend qui pourrait s'élever entre les Parties en raison des dispositions contractuelles et qui ne pourrait être réglé à l'amiable dans les trente (30) jours suivant la réception par l'une des Parties de la demande par l'autre Partie d'un règlement amiable et après avoir épuisé toutes les voies de recours sera soumis au Tribunal compétent par l'une ou l'autre des Parties.</p>
11. Imputation budgétaire	Le montant du présent Marché sera financé sur les fonds du crédit IDA N°5424-TG.
12. Signature et mise en vigueur	Le présent Marché est signé en six exemplaires originaux et prend effet à compter de la date de notification de son approbation.

<p>Lu et accepté Pour le Titulaire Lomé, le 25 JUIL 2017</p>  <p>Tél.: (+228) 22 42 62 62 Cel.: (+228) 99 47 74 56</p> <p>Le Directeur Général</p> <p><u>Koffi Tété Mensan BANIABA</u></p>	<p>Présenté par</p> <p>La Personne Responsable des Marchés de l'UL Lomé, le 25 JUIL 2017</p> <p>La PRMP</p>  <p><u>Akuavi Cicavi SOSSOU</u></p>
<p>Lomé, le 10 AOU 2017 Approuvé par</p>  <p>Le Directeur du Contrôle Financier</p> <p><u>Koffi Apbenoxevi PANIAH</u></p> 	

ANNEXE

ANO DE LA CCMP SUR LE RAPPORT D'EVALUATION DES COTATIONS

UNIVERSITE DE LOME



CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICSN° 012/UL/CP/PRMP/CCMP/2017

V/Réf : BE n° 275/UL/CP/PRMP/2017 du 26 Juin 2017

Objet : Rapport d'évaluation des offres relatives à l'acquisition
de fournitures de bureau au profit du CERSA.**Madame le Responsable,**

J'ai l'honneur d'accuser réception du bordereau ci-dessus référencé par lequel vous avez transmis à la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP), pour avis, le rapport d'évaluation cité en objet, accompagné des originaux des offres techniques et financières des soumissionnaires.

Après examen dudit rapport, la CCMP note le respect, par la commission d'analyse des offres, des critères d'évaluation contenus dans le dossier de demande de cotation.

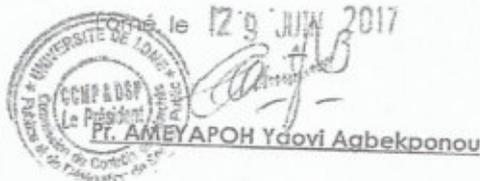
Par conséquent, elle vous donne son avis de non objection pour l'attribution provisoire du marché relatif à l'acquisition de fournitures de bureau au profit du CERSA à la société LA REPONSE pour un montant toutes taxes comprises de trois millions dix mille cinq cent trente-quatre (3 010 534) Francs CFA.

Les résultats de l'évaluation devront être notifiés aux soumissionnaires sous la forme habituelle, dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la date de réception du présent avis de non objection et le délai réglementaire de quinze (15) jours ouvrables pour d'éventuels recours devra être observé, avant la signature du contrat.

Je voudrais vous rappeler que le projet de contrat mis en forme, accompagné des pièces habituelles, devra être soumis à l'avis technique et juridique de la CCMP, avant sa signature.

Vous trouverez, ci-joint en retour, les originaux des offres techniques et financières des soumissionnaires.

Veuillez agréer, **Madame le Responsable**, l'expression de ma considération distinguée.



PJ : 06

01 Boîte Postale 1515 Lomé 01 - TOGO

Téléphone (228) 22-20-08-27

Fax (228) 22-21-85-95

LETTRE DE SOUMISSION



1. LETTRE DE SOUMISSION

Objet : Acquisition de fournitures de bureau

Date : 13 JUN 2017

De : Ets LA REponse BP 3328 Tél : 22 42 52 62/ cel : 99 47 47 56 / 90 37 15 09

A : La Personne Responsable Des Marchés Publics De l'Université de Lomé
CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES -CERSA

Madame,

En référence à votre demande de cotation DC N°04/2017/UL/PRMP/CERSA du 29 Mai 2017 pour l'acquisition de fournitures de bureau et après avoir lu les documents suivants :

- ✓ La lettre de demande de cotation ;
- ✓ Le cadre du devis quantitatif et estimatif ;
- ✓ Le Projet de marché.

Au nom de ma société, par la présente :

- J'accepte sans restriction, tous les termes de la demande de cotation ;
- Je soumetts une cotation portant ma signature et remplie par moi conformément aux informations reçues ;
- Je m'engage à livrer, les fournitures objet du lot unique dans un délai de deux (02) semaines à compter de la date de signature du marché, sachant que le délai de livraison requis dans la lettre de demande de cotation de 15 jours ; et

J'accepte les conditions prévues dans le modèle de marché joint à la demande de cotation

Le montant de ma soumission **HORS TAXES (HT)** est de : **DEUX MILLIONS CINQ CENTS CINQUANTE ET UN MILLE TROIS CENTS (2.551.300) FRANCS CFA**

Et le montant de ma soumission **en TOUTES TAXES COMPRISES (TTC)** est de : **TROIS MILLIONS DIX MILLE CINQ CENTS TRENTE QUATRE (3.010.534) FRANCS CFA**

En cas d'attribution du marché, les paiements qui me sont dus dans le cadre de l'exécution du marché pourront payées par Chèque au nom de ma société ou par virement bancaire sur le compte bancaire ci-dessous :

- Nom du compte : ETS LA REponse
- Numéro du compte : 6310266223001000
- Nom de la banque : LA BANQUE POSTALE -CENTRE DES CHEQUES POSTAUX ET D'EPARGNE-CCPE

RCM: TOGO-LOME 2011 A 1828 COE: N° 014259 H NIF: 1609040513 ECObANK N°704001140001001 CLPA°6310266223001000
B.P. : 3328 Lomé - TOGO Tél : (+228) 22 42 52 62 Cel. : (+228) 99 47 74 56 e-mail : laresponse@lome3.com

Il est entendu que les paiements ne seront effectués que sur présentation d'une demande de paiement (présentation d'une facture).

Fait en une copie originale à Lomé, le 13 JUIN 2017


 Tél.: (+228) 22 42 52 62
 Cel.: (+228) 99 47 74 56

Signé par : -----KOFFI Tété Mensan BANIABA

NATURE JURIDIQUE : ETABLISSEMENT
 RAISON SOCIALE : LA REPONSE
 KOFFI Tété Mensan BANIABA
 COE : 014359R
 NIF : 1000000513
 RCCM: TOGO - LOME 2011 A 1828
 DATE DE CREATION: 10 / 06 / 11
 CNSS: 44228
 613, AV. FRANCOIS . MITTERRAND
 B.P. 3328
 TEL: (228) 22 42 52 62
 CEL : (228) 99 47 74 56
 e-mail : laresponse88@gmail.com
 Lomé - TOGO

→

b

MC

Devis quantitatif et estimatif



ARTICLES SCOLAIRES - PAPETERIE - GRAPHISME - SERIGRAPHIE - INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE
(INGENIERIE - MAINTENANCE - DISTRIBUTION DE MATERIELS - CONSOMMABLES) - TELECOMS -
COMMERCE GENERAL ...



DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	Désignation	Unité	Quantités	Prix Unitaire	Montant
1	carton de papier rame A4 80g				
2	carton d'Enveloppe A2	carton	50	8 300	415 000
3	carton d'Enveloppe A3	carton /250	2	38 000	76 000
4	carton d'Enveloppe A4	carton /250	2	19 000	38 000
5	carton d'Enveloppe A5	carton /250	5	8 500	42 500
6	carton d'Enveloppe blanche petit format A6	carton /500	5	8 500	42 500
7	Boîte de bic cello	carton /500	1	5 000	5 000
8	boîte agrafe 23/13	bte	5	3 500	17 500
9	boîte de trombones 25mm	bte	10	650	6 500
10	scotch petit model	bte	10	300	3 000
11	carton de Chemise à rabat cartonnée des 2 cotés	u	10	150	1 500
12	carton de Chemise	carton	2	17 000	34 000
13	carton de Sous-chemise	carton	5	23 500	117 500
14	cartouche HP 951 NOIR	carton	5	20 000	100 000
15	cartouche HP 951YELLOW	U	20	17 000	340 000
16	cartouche HP 951CYAN	U	10	17 500	175 000
17	cartouche HP 951 MAGENTA	U	10	17 500	175 000
18	cartouche CANON 731NOIR	U	10	17 500	175 000
19	cartouche CANON 731YELLOW	U	2	55 000	110 000
20	cartouche CANON 731CYAN	U	1	55 000	55 000
21	cartouche CANON 731 MAGENTA	U	1	55 000	55 000
22	cartouche HP LASER 26A	U	1	55 000	55 000
23	Toner CANON 360 GPR-43/C-EXV39	U	2	60 000	120 000
24	Classeur chrono avec perforateur J023	U	2	80.000	160 000
25	Carton de Couverture pour reliure	U	30	2 000	60 000
26	Carton de plastique pour reliure	carton	1	25 000	25 000
27	paquet de spiral 8mm	carton	1	25 000	25 000
28	paquet de spiral 10mm	paquet	1	4 000	4 000
29	paquet de spiral 6mm	paquet	1	4 800	4 800
30	paquet de spiral 14mm	paquet	1	3 500	3 500
31	colle bâtonnet moyen model	paquet	1	5 500	5 500
32	boîte archive boxy DOS 200 Esselte carton blanc	U	10	700	7 000
33	boîte archive DOS 10 cm Esselte carton ondulé kraft blanc	U	50	800	40 000
34	boîte archive DOS 15 cm	U	50	500	25 000
TOTAL HORS TAXES				650	32 500
TVA 18%					2.551.300
TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES					459.234
					3.010.534

LA REPONSE
Tél.: (+228) 22 42 52 52
Cel.: (+228) 99 47 74 56

MC

Opérateur Economique du Togo

NIF **1000090513**
 Raison Sociale **LA REPONSE**
 Responsable **KOFFI TETE MENSAN BAMBABA**
 Adresse **AV FRANCOIS MITTERRAND**
 Quartier **NYEKONAKPOE**
 Ville **Lomé** B.P. **3328**
 Tél. **90111067** Fax
 Inspection **DIG - DI SUD-OUEST**
 Activité Principale **PRESTATION DE SERVICES**
 Début d'Activité **01/01/2011**
 Forme Juridique **Entreprise individuelle**
 Régime Fiscal **avec TVA**

Titulaire
 Nationalité **Togolaise**
 CNI **0324-170-8060**






Bertin Afossoro DONKO
Bertin Afossoro DONKO

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES - 41, rue des Impôts - 02 BP 20823 Lomé TOGO - Tél. +228 22 53 14 00 - E-mail: otr@otr.tg

RECOMMANDATIONS

Cette carte est strictement personnelle.

En cas de perte ou changement d'adresse, vous devez immédiatement le Commissariat des Impôts.

Le numéro de cette carte sera utilisé systématiquement dans toutes les transactions commerciales (factures, pièces d'entête, etc.) y compris celles faites avec les administrations financières.

COMMISSARIAT DES IMPÔTS

Siège social :
 163, rue Quartier des Impôts, Lomé II
 02 BP 20823 / Lomé - Togo
 Tél : +228 22 53 14 00
 e-mail : otr@otr.tg
 Site web : www.otr.tg



Carte d'Immatriculation Fiscale

N.B. : La Carte Unique de création d'entreprise du Centre d'Informations des Entreprises vous fait bénéficier de la Carte d'Immatriculation Fiscale.



Pour Copie Certifiée Conforme à l'Original
 qui nous a été présentée ce jour
 LOMÉ, LE 09 JUIN 2017
 Le Président de la Délégation
 Spéciale du 1er Arrondissement *me*
ADJAHOUINOU Comlan



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT DES IMPÔTS

163, rue des Impôts, D2 BP 20823 / Lomé-Togo

Tél : +228 22 61 51 23 / 24

E-mail : www.otr@otr.tg

N° CC 1000090513

N° DME 008384 OTR / C.G. / C.I.

QUITUS FISCAL

Le Commissaire des Impôts atteste que :

Ets LA REPONSE
 KOFFI TETE MENSAN BANIABA
 Tél : 90111067 Code Postal : 3328
 Lomé - TOGO

est en règle avec l'Administration fiscale au regard de tous les
 Impôts, Droits et Taxes dont il est redevable pour l'exercice en cours et
 les exercices précédents, sous réserve du droit de contrôle et de reprise
 de l'Administration.

A Lomé, le 06 JUIN 2017

Pour LE COMMISSAIRE DES IMPÔTS et par délégation
 Le Directeur des Moyennes Entreprises



EGLOH G. Avaovi
 EGLOH G. Avaovi

NB : Seul l'original de ce document fait foi

MC



CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

N° 291 /UL/CP/PRMP/2017

*La Personne Responsable
des Marchés Publics*

à

Monsieur le Gérant de
LA REPONSE
BP : 3328 Lomé
Tél : (+228) 22 42 52 62/99 47 74 56

Lomé-TOGO

Objet : Attribution provisoire.

Monsieur le Gérant,

J'ai l'honneur de vous informer que suite à l'analyse des offres soumises dans le cadre de la demande de cotation n° 04/2017/UL/PRMP/CERSA du 29 mai 2017 relative à l'acquisition de fournitures de bureau au profit du CERSA, votre proposition, techniquement conforme pour l'essentiel, a été la moins disante.

Le marché vous est provisoirement attribué pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de trois millions dix mille cinq cent trente-quatre (3 010 534) francs CFA.

Veillez agréer, Monsieur le Gérant, l'expression de mes salutations distinguées.

Lomé, le 30 JUIN 2017

La Personne responsable




Akudvi Cicavi SOSSOU

PJ : Résultat de l'analyse des offres